

LE PARC NATUREL REGIONAL DU VERCORS RECRUTE UN(E) CHEF(FE) DE PROJET APPUI AUX TRANSITIONS DES STATIONS DE SKI

CONTEXTE

Lancé en 2009, le programme Espace Valléen est une démarche de transition touristique engagée à l'échelle du massif des Alpes, avec l'appui des partenaires des Régions Sud et Auvergne Rhône Alpes, de l'État, de l'Europe, et en articulation étroite avec les Départements de la Drôme et de l'Isère.

Au démarrage de ce programme, les communes, les EPCI et le PNR Vercors ont répondu présents, ce dernier en assurant l'animation et l'interface avec les partenaires.

Pour la période 2021-2027, l'espace valléen Vercors a bâti sa feuille de route en s'appuyant fortement sur le travail des vice-Présidents tourisme des EPCI et du Parc. Un cadre stratégique a été défini pour aborder les transitions sous différents axes tenant compte des spécificités locales.

La réflexion autour du devenir des stations de ski y figure avec une triple ambition :

- Accompagner les stations vers une approche renouvelée : comment devenir, à l'année, des portes d'entrée du territoire favorisant la découverte durable des patrimoines naturels et culturels.
- Soutenir les projets de stations qui mettent en avant l'offre multi thématique spécifique au Vercors : art de vivre, artisanat, art et culture, abris non gardés, sciences, etc...
- Articuler et coordonner étroitement la stratégie tourisme du Vercors avec celle des stations.

Dans ce cadre, les communes d'Autrans-Méaudre-en-Vercors et Gresse-en-Vercors, l'EPIC des stations de la Drôme et l'EPCI Saint Marcellin Vercors Isère Communauté (domaine skiable des Coulmes) ont décidé d'engager des opérations en faveur de leurs stations : si elles se trouvent dans des contextes très différents, elles n'en sont pas moins exposées aux mêmes difficultés.

En effet, en plus de faire face aux conséquences du réchauffement climatique et à une raréfaction de la neige, ces collectivités doivent trouver les ressources nécessaires pour s'adapter à de nouveaux enjeux :

Les crises s'accroissent (climatiques, sanitaires, énergétiques, sociétales), ébranlent les modèles traditionnels de l'économie de la montagne, accélèrent des tendances nouvelles... Simultanément, ces territoires font face à des phénomènes nouveaux de fréquentation, plus difficilement maîtrisables. Depuis 2021, la crise sanitaire a durablement marqué les populations qui redéfinissent leurs choix de vie, de consommation et de relation au tourisme. Enfin, les habitants du Vercors interrogent les effets du tourisme et des stations : ils demandent plus de compréhension et de participation aux décisions pour le devenir touristique du territoire, attendent des stations de prendre leur part dans les transitions qui traversent la montagne.

Au demeurant, les activités liées à la neige, notamment sur le volet nordique (ski de fond, raquettes, chiens de traîneau, biathlon), restent résilientes sur certaines parties du territoire et porteuses d'une économie dynamique qui mérite d'être consolidée.

Dans cet équilibre fragile, ces quatre collectivités souhaitent proposer une approche renouvelée de « l'outil station ». Lors du comité de pilotage de l'espace valléen Vercors du 12 janvier 2024, elles ont exprimé la complexité de cette évolution, le besoin de méthode, la recherche d'appuis.

En réponse, il a été proposé la mise en place d'un poste commun dédié à la transition des stations porté par le PNR Vercors, et soutenu par l'État dans le cadre du dispositif Avenir Montagne Ingénierie.

Considérée comme une nécessité, les quatre collectivités ont accepté cette proposition d'ingénierie et demandent au PNR Vercors de procéder à son recrutement.

ZOOM SUR... LA MISSION

➤ Missions du poste :

Au côté :

- du Président du PNR Vercors,
- des vice-présidents et de la vice-présidente en charge du tourisme des EPCI concernés,
- des maires d'Autrans-Méaudre-en-Vercors et Gresse-en-Vercors,
- du Président de l'EPIC des stations de la Drôme,
- des directions concernées,

La personne aura pour mission :

- d'animer une démarche de transition des stations de ski à deux niveaux :

- l'une localement en accompagnement des communes d'Autrans-Méaudre-en-Vercors et de Gresse en Vercors, de l'EPIC des stations de la Drôme et de Saint Marcellin Vercors Isère communauté,
- l'autre collective, à l'échelle du massif du Vercors, avec les collectivités volontaires.

- **d'aider ces collectivités à se doter d'une vision et d'une méthode de travail** leur permettant de repositionner leurs stations. En s'appuyant, entre autre, sur le principe de rééquilibrer les activités neige avec une offre touristique 4 saisons territorialisée, non artificielle, qui révèle les singularités de leurs territoires. Il s'agira également d'établir une stratégie partagée sur les axes de développement intégré des activités nordiques.

- **d'accompagner la construction d'un plan d'actions** pour chaque station, de mettre en œuvre ou de favoriser la mise en œuvre de premières opérations significatives. Ces actions valoriseront l'identité des stations, et seront en cohérence avec les orientations du plan Avenir Montagne, de la stratégie de l'Espace Valléen Vercors, et de la Charte du PNR Vercors 2023-2038.

➤ Descriptif du poste :

Activer des ressources

- Mobiliser les connaissances, compétences et ressources dans le but de qualifier, de rationaliser les échanges, de faire émerger des visions partagées, et de créer du consensus.
- Identifier les possibilités d'innovation et d'ouverture vers le secteur de la recherche.

Animer

- Fixer le cadre et animer les différents lieux d'implication et de gouvernance en lien avec le sujet.
- Animer les 4 groupes de travail locaux : un accompagnement qui tient compte de l'approche proposée par l'espace valléen Vercors, de la situation et de la réflexion menée par chaque secteur.
- Animer à l'échelle Vercors la démarche de transition des stations.
- Etre garant des cadres stratégiques fixés avec les partenaires.

Gérer la mission

- Pour le poste : assure le suivi administratif et financier du poste, rédaction de bilans et compte-rendus.
- Pour la mission :
 - accompagnement local : s'articule et se coordonne avec les collectivités pour la gestion administrative des groupes de travail locaux,
 - animation à l'échelle Vercors : assure le suivi administratif et financier.

S'intégrer à des réseaux

- Participer et contribuer aux réseaux des développeurs touristiques dont ceux des dispositifs « Avenir Montagne » et « Espaces Valléens ».
- Mettre en lien et en échanges avec des territoires et projets œuvrant sur la thématique.
- Travailler en lien étroit avec les Départements et la Région AURA.

➤ Conditions et moyens d'exercice

La personne travaillera pour le compte des collectivités identifiées, avec l'appui du PNR Vercors, dans le cadre défini

par le Commissariat de Massif.

A ce titre elle entretiendra des liens étroits avec les partenaires : les instances et services du PNR Vercors, les acteurs du Vercors privés et publics, les Départements de la Drôme et de l'Isère, les partenaires clés des programmes Espace Valléen et Avenir Montagne Ingénierie. Egalement, l'information vers les habitants, et leur intégration, seront une condition de réussite de la mission.

Cette place singulière doit permettre d'accompagner efficacement le repositionnement des stations en facilitant la juste coordination entre tous les acteurs.

Les collectivités supports de stations restent décisionnaires.

Liens au sein du PNR Vercors

Lien hiérarchique avec le responsable du service « Tourisme et accueil des publics ».

Coordination et collaboration étroite avec le chef de projet Espace Valléen Vercors .

Liens avec les différents services : Energie, Urbanisme, Agriculture, Jeunesse et Culture, Eau, Forêt, Biodiversité.

Liens en externe :

Elus/techniques référents du PNR Vercors et des collectivités du Vercors (communes, EPCI)

Acteurs et opérateurs locaux du tourisme

Habitants

Elus et équipe technique des partenaires : Europe, Régions AURA et Sud, Commissariat de Massif et services de l'État, Départements...

Equipe technique des structures étant autorités de gestion des procédures contractuelles.

Techniciens(nes) de territoires alpins engagés(ées) dans des démarche similaires.

Tout acteur pouvant amener une plus value à la mission.

PROFIL REQUIS :

Savoirs

Le poste s'adresse à des personnes ayant une connaissance approfondie :

- ✓ de l'économie touristique de la montagne, des domaines skiables (alpin et nordique), et des enjeux liés à la neige
- ✓ de la culture des acteurs de la montagne (publics, privés, habitants)
- ✓ des problématiques de la diversification touristique
- ✓ des dynamiques de transition en montagne
- ✓ de l'innovation et des apports de la recherche
- ✓ des outils du marketing
- ✓ de la recherche sociologique

Savoir-faire

Compétences requises :

- ✓ Forte appétence pour le développement territorial mêlant acteurs publics, privés, et habitants
- ✓ Capacité avérée à gérer des projets multi partenariaux mêlant enjeux forts, complexité et transversalité
- ✓ Grande capacité d'animation et d'entraînement des acteurs dans des configurations changeantes
- ✓ Recherche du consensus
- ✓ Etre force de propositions
- ✓ Adaptation au terrain, à des configurations variées, acceptation des différences
- ✓ Aptitude à rechercher des ressources externes
- ✓ Savoir informer et communiquer
- ✓ Conduite de projet
- ✓ Maitrise des logiciels compris dans les suites bureautiques de type Libre Office

Savoir-être

Compétences requises :

- ✓ Qualités relationnelles (sociabilité, écoute, empathie)
- ✓ Résistance à l'adversité, aux situations de tensions et conflits
- ✓ Rôle d'interface
- ✓ Capacités d'analyse et de synthèse
- ✓ Adaptabilité, réactivité
- ✓ Organisation, rigueur, respect des procédures
- ✓ Force de proposition, curiosité, ouverture d'esprit
- ✓ Patience
- ✓ Sens du consensus
- ✓ Autonomie
- ✓ Forte aptitudes au travail en équipe et en réseau



Organisation du travail : vous intégrez le service « Accueil des publics et Tourisme », sous l'autorité de son responsable.

Résidence administrative : Lans-en-Vercors – Tout le territoire du PNR Vercors

Cadre statutaire : Contrat de Projet de 3 ans à temps complet pour une durée hebdomadaire de 35 heures, à compter du 1^{er} septembre 2024, (date prévisionnelle de l'opération), renouvelable par reconduction expresse dans la limite de 6 ans, en application de l'article L332-24 du code général de la fonction publique et du décret 2019-1414 du 19 décembre 2019,

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à la grille indiciaire du grade ingénieur territorial selon les modalités de l'article 1-2 du décret 88-145 à savoir les fonctions occupées, la qualification requise pour leur exercice, la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience professionnelle.

Formation :

Au moins 10 ans d'expériences professionnelles sur des sujets similaires ou en corrélation.

Formation supérieure Bac+5 souhaitée.

Expériences périphériques ou à l'étranger bienvenues.

CANDIDATURES

Lettre de motivation et CV détaillé à adresser à Monsieur le Président du Parc naturel régional du Vercors par **mail uniquement** à : rh@pnr-vercors.fr

La lettre de motivation et le CV doivent être enregistrés au format PDF avec la nomenclature suivante :

Nom_Prenom_diversification_touristique_LM.pdf

et

Nom_Prenom_diversification_touristique_CV.pdf

Date limite de dépôt des candidatures : **17 juin 2024**

Entretien : **2 et 4 juillet 2024**

Prise de poste : **1^{er} septembre 2024**

RÉFÉRENTS

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

Mathieu Rocheblave, responsable du pôle Accueil des Publics et Tourisme
mathieu.rocheblave@pnr-vercors.fr

Véronique Giry, assistante du pôle Accueil des Publics et Tourisme
veronique.giry@pnr-vercors.fr
04 76 94 38 36